

Atelier N°3

Le risque routier : un risque professionnel

Conduire est un acte de travail :

- tout le monde peut agir,
- tout le monde est concerné.

PROGRAMME

- > Le risque routier est la 1^{ère} cause des accidents mortels du travail :
 - Définitions
 - Quelques chiffres
- > La prévention de ce risque, les différentes étapes avant, pendant, après :
 - Le repérage des facteurs favorisants,
 - Les bonnes pratiques pour une conduite responsable,
 - Le cadre réglementaire employeurs et salariés.

INTERVENANTS

- > Assistantes en Santé et Sécurité au Travail
- > Infirmier en Santé au Travail

Cet atelier vous intéresse ?

Inscrivez-vous en ligne sur notre site : www.sist79.org



Durée : **2h - 2h30**



Employeurs, salariés, chargés de prévention, représentants du personnel (CSE, membres de la CSSCT, DS,...)



Jeudi 1^{er} octobre 2020 à 8h45
DUOTECH - 54 boulevard de Thouars
79300 BRESSUIRE

Mardi 24 novembre 2020 à 8h45
SIST 79 - 1 rue Alfred Nobel
79000 NIORT